

**18^{ème} Commission du Développement Durable
des Nations Unies (CDD18)**

EXTRACTION MINIERE

Intervention prononcée par M.Philippe RAMET,
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
(MEEDDM)

New York, 5 mai 2010

(Seul le prononcé fait foi)

M. Le Président,

Je vous remercie de donner l'occasion à la France de s'exprimer sur la thématique « extraction minière ». Nous nous associons à la position de l'Union européenne que nous souhaitons illustrer par quelques bonnes pratiques françaises.

Le secteur des minéraux industriels et des matériaux de construction représente en France une activité dynamique, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois. En France métropolitaine, il est concentré principalement sur la réhabilitation des anciens sites miniers.

En France, les schémas départementaux de carrières sont obligatoires et fixent les conditions d'exploitation d'une carrière et sa localisation. **La loi impose de prendre en compte les enjeux de développement durable** : l'intérêt économique national, les besoins en matériaux, la protection de l'environnement, la gestion équilibrée de l'espace, tout en favorisant une utilisation économe des matières premières. Les schémas de carrière intègrent aussi, s'il y a lieu, l'exploitation des ressources marines.

La France attache une importance particulière à l'information et à la participation du public. La consultation du public est incluse dans les différentes étapes des **procédures d'autorisation d'exploitation des mines** (enquête publique, consultation des municipalités et des services de l'État concernés : environnement, économie, agriculture, archéologie, protection du patrimoine...).

En matière d'aide au développement, la coopération française bilatérale allie **assistance technique** (connaissance de la ressource, aide institutionnelle) et **actions de formation continue** des cadres miniers des entreprises et des administrations des pays producteurs. Cette formation continue est assurée par le **Centre d'Études Supérieures des Matières Premières** (CESMAT). Le CESMAT est à la tête d'un réseau de plus de 2 000 anciens stagiaires originaires d'une trentaine de pays.

Merci de votre attention.